

DOSSIER DE CONSULTATION / TERMES DE RÉFÉRENCE (Procédure de consultation restreinte / Contrat d'achat unique)

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Achat de services intellectuels et de gestion de projets

Préparation, coordination et mise en œuvre de la participation des enfants à la conférence d'évaluation à mi-parcours de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021)

Le Conseil de l'Europe [organise actuellement la conférence d'évaluation à mi-parcours de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant (2016-2021). Dans ce contexte, et suite à la mise en œuvre des activités de participation d'enfants dans des événements préalablement organisés par la Division des droits des enfants, le Conseil de l'Europe recherche un(e) ou plusieurs ONG / consultant(s) pour la fourniture de services intellectuels et de gestion de projets visant à préparer, coordonner et mettre en œuvre la participation des enfants à l'évènement mentionné précédemment.

A. Règlement de la consultation

Cette procédure d'appel d'offres entre dans le cadre d'une procédure de consultation restreinte. **En vertu de l'arrêté n° 1333 du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe sur les procédures du Conseil de l'Europe en matière d'achats¹, l'Organisation invitera à soumissionner trois fournisseurs potentiels au moins pour tout achat d'un montant compris entre 2 000 € (ou 5 000 € pour les services intellectuels) et 55 000 € HT.**

Cette procédure d'appel d'offres spécifique vise à conclure un **contrat d'achat unique** pour la fourniture des livrables décrits dans l'acte d'engagement (voir ci-joint). Les offres sont réputées valides pendant 120 jours calendaires à compter de la date limite de soumission. Les soumissionnaires seront sélectionnés après évaluation des critères précisés ci-après. Tous les soumissionnaires seront informés par écrit des résultats de la procédure.

Le soumissionnaire doit être soit une personne physique, soit une personne morale à l'exception des groupements d'entreprises.

Les offres seront envoyées **uniquement par courrier électronique** (pièces jointes comprises) à **l'adresse électronique figurant dans le tableau ci-dessous, en indiquant la référence suivante en objet : « Participation d'enfants – proposition »** Les offres envoyées à une autre adresse électronique **seront rejetées**.

Les informations générales et les coordonnées de contact pour cette procédure figurent sur la présente page. En cas de question, nous vous invitons à utiliser les coordonnées du Conseil de l'Europe indiquées ci-dessous. **Toute question doit être adressée au moins 5 (cinq) jours ouvrables avant la date limite de soumission des offres et exclusivement à l'adresse électronique ci-dessous, en indiquant la référence suivante en objet : Question sur : « Participation d'enfants »**

B. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Objet de la procédure d'achat ▶	Voir ci-dessus
Projet ▶	Voir ci-dessus
Type de contrat ▶	Contrat d'achat unique
Durée ▶	Jusqu'à exécution complète des obligations des parties (voir l'article 2 des conditions juridiques telles que reproduites dans l'acte d'engagement)
Date limite pour la soumission des offres ▶	25/07/2019
Adresse e-mail pour l'envoi des offres ▶	children@coe.int
Adresse e-mail pour l'envoi de questions ▶	children@coe.int
Date prévisionnelle de mise en œuvre ▶	01 Août 2019

¹ Les activités du Conseil de l'Europe sont régies par son [Statut](#) et ses règlements intérieurs. Les achats sont régis par le Règlement financier de l'Organisation et par l'[arrêté n° 1333 du 29 juin 2011 sur les procédures du Conseil de l'Europe en matière d'achats](#).

C. LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus sont décrits dans la **section A de l'acte d'engagement** (voir ci-joint).

D. PRIX

Tous les soumissionnaires sont invités à remplir le **tableau des prix** figurant dans la **section A de l'acte d'engagement**.

Les soumissionnaires **assujettis à la TVA** joindront également un **devis (facture pro forma)** rédigé sur papier à en-tête conformément aux exigences de la **section F du dossier de consultation** (voir ci-après).

E. ÉVALUATION

Critères d'exclusion et absence de conflit d'intérêts

(en signant l'acte d'engagement, vous déclarez sur l'honneur ne pas vous trouver dans l'une des situations visées ci-dessous)

Est exclu de la participation au marché tout candidat ou soumissionnaire :

- qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement définitif pour une ou plusieurs des raisons suivantes : participation à une organisation criminelle, corruption, fraude, blanchiment de capitaux ;
- qui est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de règlement judiciaire ou de concordat préventif ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature, ou qui fait l'objet d'une procédure de même nature ;
- qui a fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée constatant un délit affectant sa moralité professionnelle ou une faute grave en matière professionnelle ;
- qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou de ses impôts et taxes, selon les dispositions légales du pays où il est établi ;
- qui est ou est susceptible de se trouver dans une situation de conflit d'intérêts.

Critères d'éligibilité (pour le(s) consultant(s) postulants et /ou agents d'une ONG candidate)

- Diplôme universitaire ou une qualification professionnelle comparable en droit, politique ou sciences sociales, comprenant une spécialisation dans le domaine du droit des enfants, une solide expérience en termes de politique de participation des enfants, de mécanismes, méthodologies et de protection de l'enfance, ainsi qu'un solide réseau avec les institutions européennes et les organisations de la société civile qui travaillent dans ce domaine.
- Connaissance et compréhension approfondies et démontrées des questions liées à la participation des enfants dans un contexte européen, ainsi que connaissance des normes et publications pertinentes dans ce domaine.
- Aptitude et expérience à travailler avec des enfants d'origines et de niveaux de vulnérabilité divers, à communiquer sur des questions juridiques, politiques et sociales complexes d'une manière adaptée aux enfants et à les écouter activement afin de les aider à transmettre les messages clés aux décideurs présents à la manifestation.
- Capacité à travailler en équipe, en collaboration avec des partenaires institutionnels multiples et variés et dans un environnement international pour atteindre des résultats communs
- Capacités démontrées d'expression et d'écriture en Anglais ; excellente connaissance en Français désirable pour communiquer avec les enfants impliqués dans l'exercice dans les deux langues (la connaissance d'autres langues européennes est la bienvenue).
- Disponibilité pour fournir des commentaires et tenir/assister à :
 - Une réunion préparatoire avec le secrétariat du Conseil de l'Europe en août / septembre 2019 (la date est à définir) ;
 - Des échanges réguliers (par téléphone, Skype etc.) avec le Secrétariat et les enfants de différents pays européens ainsi que leurs représentants ;
 - Un atelier préparatoire avec les enfants le mardi 12 novembre à Strasbourg ;
 - La conférence à mi-parcours les 13 et 14 Novembre 2019 à Strasbourg ;
 - Une réunion de synthèse avec les enfants impliqués dans l'après-midi du 14 novembre 2019.

Critères d'adjudication

- Critères de qualité (90 %), dont :
 - Une solide expérience autour de la participation d'enfants ou d'activités de consultation, de préférence dans différents pays et dans des dispositions différentes ;
 - Savoir-faire technique et méthodologique utile pour le projet
 - Capacité à communiquer avec les enfants d'une manière adaptée et sensible à leur égard, de façon à les soutenir pour qu'ils puissent apporter leurs contributions aux décideurs et experts internationaux présents.
 - Capacité à suivre le programme de travail spécifié dans la note conceptuelle et l'acte d'engagement et à respecter tous les délais spécifiés.
- Critères financiers (10 %).

Le Conseil se réserve le droit de faire passer des entretiens téléphoniques ou via Skype aux soumissionnaires éligibles.

Les soumissions multiples ne sont pas autorisées.

F. DOCUMENTS À FOURNIR

Les soumissionnaires sont invités à fournir :

- **Un exemplaire de l'acte d'engagement² rempli et signé (voir en pièce jointe)**
- **Pour les soumissionnaires assujettis à la TVA uniquement, un devis décrivant leur offre financière ;**
- Documents d'enregistrement, pour les personnes morales uniquement
- **CV(s) des consultant(s)/agents d'ONGs**

Tous les documents seront soumis en français [ou en anglais], à défaut de quoi l'offre sera exclue. Si l'un des documents exigés est manquant, le Conseil de l'Europe se réserve le droit de refuser l'offre.

Le Conseil de l'Europe se réserve le droit de refuser toute offre si, une fois imprimés, les documents scannés s'avèrent être d'une qualité si mauvaise qu'ils ne peuvent pas être lus.

* * *

²Le Conseil de l'Europe se réserve le droit de demander aux soumissionnaires, à un stade ultérieur, de produire un extrait de casier judiciaire ou, à défaut, un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'établissement dont il résulte que les trois premiers critères d'exclusion répertoriés ci-dessus sont satisfaits, et un certificat délivré par l'autorité compétente du pays d'établissement indiquant que le quatrième critère est satisfait.